



## Dispositif de signalisation pour chemins de fer jouets.

Société anonyme dite : SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE FERBLANTERIE résidant en France (Seine).

Demandé le 19 mars 1955, à 11<sup>h</sup> 20<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 18 juin 1956. — Publié le 28 septembre 1956.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention a pour objet un dispositif de signalisation pour chemins de fer jouets.

Ce dispositif, qui comporte un signal à feu vert et feu rouge, se caractérise en ce que les lampes verte et rouge sont montées en série, la lampe rouge étant, en outre, montée en dérivation avec une résistance de valeur telle qu'en l'absence de passage d'un train au droit du signal, l'intensité du courant qui circule dans cette lampe rouge est insuffisante pour l'allumer; la lampe verte reste, par conséquent, seule allumée. Au passage d'un train, la lampe verte est court-circuitée par le contact des essieux des véhicules avec une portion isolée de l'un des rails de roulement; ladite lampe s'éteint tandis que la lampe rouge s'allume pour toute la durée de ce contact.

La figure unique des dessins annexés donne, à titre d'exemple, le schéma des circuits électriques qui assurent le fonctionnement ci-dessus décrit.

Sur ce schéma, S est la source de courant, V et R respectivement la lampe verte et la lampe rouge,  $r$  la résistance montée en parallèle avec la lampe rouge,  $r_1$  et  $r_2$  les rails de roulement, I une portion isolée de l'un de ces rails.

En position feu vert, le courant, à partir de S + traverse le filament de la lampe verte V, et, à partir de A retourne à S —, d'une part par le filament de la lampe rouge R et le parcours B-C, d'autre part par la dérivation A-D-C dans laquelle est insérée la résistance  $r$ . La valeur de cette résistance est

déterminée de manière que l'intensité du courant qui circule dans la branche A R B D soit insuffisante pour allumer la lampe R; la lampe verte V est donc seule allumée.

Au passage d'un essieu  $e$  sur la portion isolée I du rail  $r_1$ , la lampe verte V, dont les deux bornes sont mises à la même polarité, s'éteint tandis que la lampe rouge R, alimentée par le circuit S +  $r_2$ , e, I A et B, C, S-, s'allume pour toute la durée du passage des essieux du train sur la portion isolée I.

### RÉSUMÉ

L'invention a pour objet un dispositif de signalisation, à feux vert et rouge, pour chemins de fer jouets, caractérisé en ce que les lampes verte et rouge sont montées en série, la lampe rouge étant, en outre, montée en dérivation avec une résistance de valeur appropriée pour que la lampe verte reste seule allumée en l'absence de passage d'un train, tandis que le passage d'un essieu sur une section de voie isolée, au droit du signal, a pour effet d'éteindre la lampe verte, par mise à la même polarité de ses deux bornes et d'allumer la lampe rouge pour la durée de ce passage.

Société anonyme dite :

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE FERBLANTERIE.

Par procuration :

P. BROU.

N° 1.123.816

Société Anonyme dite :  
Société Industrielle de Ferblanterie

Pl. unique

